

## INTRODUCTION

Les recherches historiques sur la vigne et le vin qui sont à l'origine de cet ouvrage collectif méritent d'être évoquées ici même si le lecteur appréciera d'abord le résultat de l'entreprise. De fait, *Vignes, vins et pouvoirs* s'inscrit dans un long processus. Que des études sur l'histoire vitivinicole existent à l'université de Bourgogne n'étonne personne ; c'est plutôt l'inverse qui pourrait surprendre ! De fait, des recherches historiques et géographiques y ont été engagées de longue date et ont abouti à des travaux marquants, qu'ils portent sur le XIX<sup>e</sup> siècle ou des périodes plus anciennes. Parallèlement, des recherches ethnologiques et économiques avaient pris un essor confirmé ces dernières années. Pour autant, certains domaines restaient à l'écart de cet effort de recherche alors même qu'ils semblaient incontournables. Le monde du négoce et plus généralement celui des entreprises restait étrangement sous-estimé sinon ignoré des travaux historiques alors même que d'autres sciences sociales s'y intéressaient. Mais le territoire le moins étudié était certainement celui du contemporain au sens strict du terme : le XX<sup>e</sup> siècle ne faisait pas objet d'histoire et semblait abandonné aux mémorialistes et aux journalistes qui prenaient en charge cette époque considérée comme beaucoup trop proche pour permettre une recherche sereine. De ce point de vue, le domaine du vin ne faisait pas exception : l'histoire du temps

présent, celle pour laquelle il y avait des témoins et une mémoire directe encore accessible paraissait d'autant moins intéressante que les archives publiques et privées n'étaient qu'entrouvertes, dans le meilleur des cas. La situation était acceptée au nom d'une conception de l'histoire du vin insérée dans une histoire rurale encline à mettre l'accent sur les continuités, le temps long sinon l'immobilité des temps. Le tropisme bourguignon ne peut, sur ce point, être entièrement écarté d'autant qu'il n'avait pas épargné une réflexion universitaire qui, entre les deux guerres, avait entretenu avec les idéologies agrariennes et ruralistes des relations très étroites. Si « l'ordre éternel des champs » n'était plus une affirmation socialement et scientifiquement acceptable au temps de la révolution agricole de l'après-guerre, les rangs de vignes n'étaient-ils pas le refuge d'une tradition séculaire, l'expression toujours présente d'un passé exalté et vanté par les producteurs eux-mêmes ? En vérité l'histoire vitivinicole du XX<sup>e</sup> siècle a longtemps été niée comme période de transformations profondes et réduite à une suite d'épisodes malheureux qui ont failli remettre en cause un héritage ancestral. Cette approche réductrice était confortée par l'inquiétude des milieux professionnels à l'égard d'un passé récent suffisamment trouble pour décourager les évocations commémoratives. Les maladies, les crises, les procès et les fraudes formaient un cortège de termes répulsifs qui s'ajoutaient au tabou persistant frappant la période de l'occupation allemande. Qu'ils le regrettent ou s'en accommodent, les historiens, au fait de la situation régionale, avaient fini par en prendre leur parti même si certains avaient entrepris des travaux novateurs aux marges de l'espace bourguignon.

Pour rompre ce cercle dans lequel une vision passéiste de l'histoire s'appuyait sur l'inaccessibilité des archives il fallait engager conjointement des recherches sur plusieurs plans. Ce ne pouvait être l'affaire d'un seul : on risquait d'attendre encore plusieurs décennies pour entreprendre un travail de connaissance historique dont l'urgence apparaissait d'autant plus grande au regard des études historiques menées en France et dans le monde sur des vignobles dont la notoriété établie ou nouvelle ne le disputait en rien de ce point de vue à la Bourgogne.

Plusieurs années furent nécessaires pour qu'en collaboration avec le service des archives municipales de la ville de Beaune, la documentation des maisons de négoce devienne accessible. Il fallut à cet effet nouer des relations de confiance et de coopération avec des milieux professionnels inquiets, mais aussi pleins d'attention pour le travail d'histoire. La mise

au point d'inventaires et les premières études monographiques sur des maisons de négoce ou des exploitations firent tomber certaines préventions et incompréhensions à l'égard des historiens. Ces conditions liminaires réunies, de premières recherches abordèrent, en fonction de la documentation disponible, l'histoire de la propriété du négoce, l'évolution du travail culturel, des techniques de vinification, les transformations de la commercialisation. Les moments cruciaux de la crise du phylloxera, de la crise économique des années trente ou de l'occupation allemande ont été progressivement abordés et étudiés de manière critique c'est-à-dire en refusant les interprétations linéaires et unilatérales. L'écriture d'une histoire sociale, économique et technique du monde viti-vinicole en Bourgogne ne faisant plus l'impasse sur ces différents moments commençait à brosser un tableau plus contrasté que de coutume. Les contradictions sociales, les rapports de forces autant que l'esprit d'initiative ou les innovations techniques ont droit de cité. Les secousses majeures du siècle n'ont pas épargné l'histoire du monde de la vigne et du vin touché à sa manière par les mutations techniques, par celles des transports, de la chimisation des cultures végétales, de la motorisation et de la mécanisation. Pour autant les conditions de production comme l'élaboration du produit ont conservé une forte spécificité qui tient en particulier aux rapports sociaux et politiques qui les soutiennent. L'originalité de la production vinicole s'est maintenue et même renforcée au cours du XX<sup>e</sup> siècle même après la Seconde Guerre mondiale malgré la fin du protectionnisme, les bouleversements techniques et la mondialisation des échanges. On ne saurait le comprendre sans se référer au rôle de l'État, de la politique et sans introduire les rapports de pouvoir dans l'analyse du système viti-vinicole. L'histoire des appellations d'origine contrôlée est de ce point de vue décisive dans la mesure où elle met en jeu le droit, l'action de la représentation politique, la mobilisation des organisations professionnelles et l'intervention des administrations publiques. Les rapports de pouvoir sont au cœur d'un système économique dans lequel interviennent des protagonistes de statuts très différents : entre les grands propriétaires, les dirigeants des maisons de négoce, les propriétaires de crus renommés ou de vignobles mal classés, les salariés permanents ou temporaires, les intérêts n'ont jamais coïncidé, mais se sont ajustés au terme d'affrontements, de compromis et d'une réglementation prise en charge par l'État depuis les années trente. Cette part de l'État, sous des formes diverses, apparaît ainsi décisive

sinon centrale. La politisation du monde de la viticulture et du vin prend précocement une dimension nationale qui renvoie à l'interpellation de l'État, du grand négoce et du commerce international. Les élites politiques du monde viticole associent durablement, dans des proportions variables selon les régions, des notables traditionnels appuyés sur leur position économique ou sociale avec des élus issus de catégories plus modestes.

Les différents textes rassemblés dans cet ouvrage, appuyés sur des recherches diversifiées, sont issus de communications préalablement présentées en séminaire et constituent un moment d'un travail de recherche qui doit se poursuivre avec l'ambition d'appréhender l'histoire vitivinicole dans la diversité de ses aspects. Stimulé par la création à Dijon d'une Maison des sciences de l'homme centrée sur le patrimoine, il doit se nourrir de l'interdisciplinarité et de la coopération inter-universitaire dans un domaine où les historiens ont à relever conjointement le défi des attentes culturelles et de la demande sociale.

**Serge WOLIKOW**  
**UMR CNRS 5605**  
**Université de Bourgogne**